

RÉFÉRENT DU CSE *harcèlement sexuel et agissements sexistes*

Réf : EXP-102

OBJECTIFS

- ▶ Savoir identifier les situations d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel dans l'entreprise
- ▶ Savoir accompagner les victimes et informer les salarié-e-s
- ▶ Formuler des propositions de prévention

PUBLIC

- ▶ Référent CSE, membre du CSE

PRÉREQUIS

- ▶ Formation ouverte à tout élu quelle que soit sa formation initiale

Personne en situation de handicap, contactez-nous : questionhandicap@syndex.fr



LE **plus**
SYNDEX

Des cas réels pour appuyer la formation

Retours d'expériences et échanges de pratiques

Réf. : EXP-102

1 jour (7h)

485€ en inter
Intra : sur devis

Délais d'accès
Inter : voir programmation sur le site ;
intra : nous consulter

PROGRAMME

1. Savoir identifier les situations de violences sexistes et sexuelles

- Définitions juridiques : agression sexuelle, harcèlement sexuel, agissements sexistes, etc.
- Exemples de situations concrètes de violences sexistes et sexuelles au sein de l'entreprise.

2. Connaître les moyens d'action du référent

- Faciliter et recueillir la parole des victimes.
- Quelles sont les actions à mettre en place au sein de l'entreprise ?
- Saisir et se servir de l'instance CSE sur ces questions.
- Les moyens d'actions juridiques individuels et collectifs : le droit d'alerte du CSE et des délégués du personnel en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique ou mentale, l'expertise risque grave, le droit de retrait.
- Connaître les acteurs internes et externes.

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation